

## **Sujet du mois de juillet 2018**

### **Quel constat pour les forces de police ?**

Le constat est alarmant selon un rapport publié le 3 juillet par le Sénat sur l'état de la sécurité intérieure. Le taux de suicide dans la police est de 36 % supérieur à la moyenne nationale. Gendarmes et policiers sont décrits « au bord de la rupture ». Un épuisement moral souligné dans un contexte de violence de plus en plus accrue. L'assassinat terroriste de deux policiers à leur domicile de Magnanville le 13 juin 2016 avait particulièrement marqué les esprits, de même que le meurtre de Xavier Jugelé, abattu froidement sur les Champs-Élysées, ou encore l'attaque de policiers au cocktail Molotov dans les rues de Viry-Châtillon ou celle du quai de Valmy par des manifestants.

Depuis deux ans, la situation empire et les agressions progressent fortement. Le début d'année a été marqué par la très violente agression de deux policiers, dont une femme à Champigny (Val-de-Marne), où ils intervenaient sur une rixe pendant la nuit du réveillon. Un véritable passage à tabac, filmé de plus, et largement diffusé sur les réseaux sociaux.

Selon une étude de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, publiée en octobre 2017, 14 agents ont été tués en 2015, contre 26 en 2016. Dans la région parisienne, un policier sur dix est blessé chaque année. Les jets de pierres, dégradations sur les véhicules, agressions physiques et insultes sont monnaie courante.

Les conditions de travail des policiers dans les quartiers sensibles sont particulièrement dégradées. Le 17 juillet, lors d'une perquisition dans la cité Gély de Montpellier (Hérault), un individu a tiré une rafale avec une arme de guerre en direction des policiers. Une vingtaine de douilles ont été retrouvées. Stéphane Navarro, secrétaire départemental adjoint du syndicat Unité SGP Police-Fo a déclaré que « *les agressions et les tentatives d'homicide sur les forces de l'ordre sont de plus en plus fréquentes, cela ne peut plus durer* » (E-Metropolitain-17/07/18).

La menace pourrait être également interne. Soupçonné de sabotage sur des véhicules de patrouille, dont des câbles ont volontairement été sectionnés et intervertis, un mécanicien de la police de Brest a été suspendu le 18 juillet et fait l'objet d'une mesure d'exclusion temporaire.

De plus en plus agressés dans l'exercice de leurs fonctions, les forces de police, de gendarmerie, de même que les agents pénitentiaires sont menacés également dans leur sphère privée. Quelques exemples, entres autres, sont réellement inquiétants :

Le 14 juillet, un site anarchiste, Contra Info, diffuse la photo d'un policier, Mark Kennedy, qui aurait infiltré des groupes et campagnes anarchistes entre 2003 et 2010 sous le

pseudonyme de Mark Stone. Des informations précises sur ses habitudes de vie, la marque de son véhicule, les noms de collaborateurs sont donnés.

Le 6 juillet, Bugey (Ain) : six individus âgés d'une vingtaine d'années ont été interpellés suspectés d'avoir participé à l'agression d'un policier, à son domicile, dans une scène collective d'une extrême violence. « On est passé tout près d'un drame irrémédiable », estime une source proche de l'enquête (Le Dauphiné-06/07/18). Ayant surpris deux individus dans son jardin, égarés d'une fête municipale se tenant à proximité, il leur demande de sortir, recevant en retour insultes et menaces. Reconnu dans un second temps par un des intrus, un groupe d'une quinzaine d'individus se forme alors contre le policier qui, se voyant en péril, décline son identité, met un brassard et sort son arme de service. Frappé, il use à quatre reprises de son arme pour se dégager en vain. Roué de coups avec 31 jours d'ITT, ses agresseurs volent son arme qui sera retrouvée par la suite.

4 juillet, Othis (Seine-et-Marne) un couple de policiers sortant du domicile de la nounou de leur fille de trois ans a été reconnu par un individu, qui accompagné de son frère les a pris à partie et tabassés sous les yeux de leur petite fille. Il s'agirait d'une vengeance suite à une intervention, en mai à Aulnay-sous-Bois, au cours de laquelle la fonctionnaire avait eu un poignet cassé.

Le 24 juin Nice (Var) : un agent pénitentiaire a été frappé au visage, alors qu'il venait prendre son service, sur le parking de la maison d'arrêt. Reconnu par un ancien détenu, il a été pris à partie.

21 mai : quatre policiers de la CRS 43 de Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire), ont été pris à partie dans des circonstances qui restent floues. Ils étaient en civil quand ils ont été menacés par un groupe de jeunes en scooter.

7 mars, Athis-Mons (Essonne) : un homme de 27 ans, en poste au commissariat de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), a été reconnu par deux individus, alors qu'il se rendait près de son domicile dans un point relais pour retirer un colis et passé à tabac.

Et ces exemples ne sont pris que parmi de nombreux autres. Comme l'on dit en criminologie : « Les criminels ne s'arrêtent que lorsqu'on les arrête ». Tant que l'impunité régnera, ils n'ont aucune raison de stopper leurs actes criminels.

Il y a lieu de s'interroger et de se demander si ce phénomène cessera un jour. Il faudrait pour cela que des politiques lucides et courageux prennent ces affaires en mains, donnent les ordres nécessaires et assument ensuite les conséquences douloureuses qui suivront inévitablement, du moins dans un premier temps.

Mais si rien n'est fait, il y aura une démotivation totale des forces de l'ordre. Il faut savoir regarder en arrière pour deviner ce qui peut se passer quand la police arrête de fonctionner. Il y a eu au moins un cas dans l'histoire de notre République